

Arrêté du 30 avril 2010 portant nomination au conseil d'administration du Centre national de l'enseignement professionnel notarial
NOR : JUSC1011679A

La ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 modifié relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire et notamment ses articles 96 et suivants ;

Vu l'arrêté du 24 avril 2006 portant nomination au conseil d'administration du Centre national de l'enseignement professionnel notarial ;

Vu la proposition du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 11 février 2010 ;

Vu l'avis du Conseil supérieur du notariat en date du 29 mars 2010 ;

Vu l'avis de la Fédération générale des clercs et employés de notaire en date du 6 avril 2010 ;

Vu l'avis du Syndicat national des cadres et techniciens du notariat en date du 15 avril 2010.

ARRETE

Article 1er

A compter du 30 avril 2010, le conseil d'administration du Centre national de l'enseignement professionnel notarial est composé comme suit :

I – Titulaires

Président :

Monsieur Dominique SARCELET, avocat général à la Cour de cassation.

Membres :

Mme Isabelle DAURIAC, professeur des universités à l'université Paris V ;

M. Michel VERPEAUX, professeur des universités à l'université Paris I ;

Me Bernard CHABIRAND, notaire aux Sables d'Olonne ;

Me. Patrick CHEVALLIER, notaire à Tours ;

Me Jean THEUREAU, notaire au Creusot ;

Me Jean-Marie VAUCHELLE, notaire au Mesnil-Esnard ;

M. Guy RONCO, notaire assistant retraité ;

M. Dominique CHABOT, notaire assistant retraité ;

Melle Valérie COTTET, clerc de notaire à Noailles ;

M. Hubert GREARD, notaire assistant retraité.

II – Suppléants

Président :

Monsieur Jean-Claude LAUTRU, avocat général à la Cour de cassation

Membres :

Mme Béatrice BOURDELOIS, professeur des universités à l'université du Havre ;

M. Laurent LEVENEUR, professeur des universités à l'université Paris II ;

Me Bernard JANNOT, notaire à Briey ;

Me Hugues LEMAIRE, notaire à Comines ;

Me François CARRE, notaire à Paris ;

Me Jean-Louis BOUYSSOU, notaire à Cannes ;
M. Jean-François DESBROSSES, clerc de notaire retraité ;
M. Bernard ALBOUY, clerc de notaire retraité ;
Melle Marie-Axelle RISBEC, clerc de notaire à Cherbourg ;
Melle Fabienne COLLIN, notaire assistant.

Article 2

Le directeur des affaires civiles et du Sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés

Fait à Paris, le 30 avril 2010

La ministre d'État, garde des sceaux,
ministre de la justice et des libertés
et par délégation,
Le directeur des affaires civiles et du Sceau

Laurent VALLEE